

Conseil Municipal du 24 mars 2009

Comptes Administratifs 2008:

En ouvrant la séance, Monsieur le Maire précise qu'il a souhaité que les comptes administratifs de l'année 2008 soient votés avant les budgets 2009 pour faciliter les conditions de la réunion importante relative aux budgets.

Le Conseil Municipal examine chaque budget dans le détail. Les résultats globaux sont les suivants:

	Excédent	Différence	Résultat
BP Fonctionnement	779 717		
BP Investissement		- 368 168	411 549
Transports Exploitation	79 725		
Transports Investissement		3 775	83 500
Lot, Thès Fonctionnement	0		
Lot, Thès Investissement		0	0
ZAC Fonctionnement	0		
ZAC Investissement		0	0
Funéraire		- 151	

TOTAL	495 249
--------------	----------------

Une fois présentés les différents comptes administratifs, le maire sort de la salle et le premier adjoint préside la séance pour les votes. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les trois comptes administratifs.

Ces excellents résultats sont le fruit des conseils de la trésorerie de L'Isle-en-Dodon, des dispositions prises par le Conseil Municipal et aussi des efforts consentis par l'ensemble du personnel de la Mairie pour préparer les dossiers, pour suivre les travaux, pour effectuer les achats, pour faire des économies journalières, globalement par la qualité du travail accompli et le souci d'économie. Ces efforts permettront à la commune de présenter un budget 2009 capable de répondre aux attentes de la population, tant du point de vue de la solidarité communale que de poursuivre un programme conséquent d'équipement et d'investissement.

Questions diverses:

Ouverture d'une classe: Monsieur l'Inspecteur d'Académie nous a informés de l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école élémentaire. Le Conseil Municipal décide de prendre toutes les dispositions pour permettre cette installation et notamment de faire la demande d'un préfabriqué au Conseil Général,